

Le père Gentric ne regrette pas son texte

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

Date : 4 janvier 2013

Dans un très bref communiqué, le frère dominicain **Lionel Gentric**, qui avait posté sur internet un texte contestant l'unanimité des évêques de France sur le projet de loi dénaturant le mariage, a expliqué pourquoi son texte avait été retiré du site de l'ordre dominicain :

"Mon libre propos a été retiré de ce site par moi-même, sans qu'aucune pression extérieure ne s'exerce.

Je ne souhaitais tout simplement pas l'usage qui en a été fait."

C'est un peu tard pour s'en émouvoir.

D'abord, ce texte est toujours disponible sur internet ([là par exemple](#)) et il faudra bien que le frère Gentric l'assume, s'en explique, et en tire les conséquences canoniques. Autrement, ce serait nager en plein relativisme. En cette année de la foi, cela fait désordre.

Ensuite, ce texte [a été exploité](#) par le ministre du logement **Cécile Duflot**. Laquelle n'en a rien à faire de ce que souhaitait ou non le frère Gentric. Quand on pose un acte, on en assume les conséquences. Il serait donc nécessaire que ce frère dominicain, par ailleurs professeur de théologie morale, écrive à Cécile Duflot pour lui signaler qu'elle a utilisé un texte qui ne vaut rien, car le propos en était faux, qu'il ne possède aucune preuve, qu'il n'a cherché qu'à salir la hiérarchie, *etc.*

Enfin, il serait temps que ce moine se retire en retraite, pour réfléchir à la foi catholique, à sa vocation et à son rôle dans la Sainte Eglise. Et s'il ne le fait, il serait fort utile que ses supérieurs l'y poussent. Il a scandalisé suffisamment de monde actuellement.